



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Modification et information Introduction 1 et 6 Notes générales 7 et 8 Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)	Décembre 2007 Janvier 2009 Oct. 2008	Répertoire des mises à jour Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>) Modification et information Introduction 1 à 5 Notes générales 7 et 8 Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)	Octobre 2009 Décembre 2009 Déc. 2009

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i et ii	Avril 2009	i et ii	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Avril 2009	1 et 2	Déc. 2009	Section 1.2 « Références » : actualisation des références. Section 1.3 « Définitions » : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation de la référence du Code de la sécurité routière à la définition de « Livraison locale »; • ajout de la définition « Poids nominal brut »; • actualisation de la référence du Code de la sécurité routière à la définition de « Véhicule-outil ».
	15 et 16	Déc. 2008	15 et 16	Déc. 2009	Section 1.4 « Catégories de panneaux » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière. Section 1.11 « Inscriptions » : actualisation de la référence de la Loi sur les poids et mesures et ajout du ratio de la hauteur du lettrage pour la décimale. Section 1.12.1 « Rétroréfléchissance » : remplacement de « du type » par « de type ».
2	i à v	Avril 2009	i à v	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Avril 2009	1 et 2	Avril 2009 Déc. 2009	Section 2.2 « Références » : actualisation des références.
	7 à 10	Déc. 2005 Déc. 2008 Avril 2009	7 à 10	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 2.9 « Limite de vitesse » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière et ajout de la référence au dessin normalisé 002D. Section 2.12 « Direction des voies » : ajout d'une précision sur le marquage des voies et amélioration graphique.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	15 à 26	Déc. 2005 Mars 2006 Déc. 2007 Déc. 2008	15 à 26	Déc. 2005 Déc. 2008 Déc. 2009	<p>Section 2.15 « Trajet obligatoire pour certaines catégories de véhicules » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses.</p> <p>Section 2.16.2 « Accès interdit aux véhicules dans une voie » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses.</p> <p>Section 2.16.3 « Accès interdit aux transporteurs de matières dangereuses » : actualisation de la référence du Règlement sur le transport des matières dangereuses et ajout de la possibilité de mettre les panneaux en présence d'un itinéraire alternatif.</p> <p>Section 2.16.4 « Autres interdictions d'accès » : ajout du panneau P-130-59 « Accès interdit aux cyclomoteurs ».</p> <p>Section 2.18 « Stationnement réglementé » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • correction mineure au panneau P-150-4; • ajout du visuel du panneau P-150-P-3; • amélioration graphique; • P-150-P-2 : changement de numéro pour P-150-P-2-D et ajout du panneau P-150-P-2-G. <p>Section 2.21 « Limitation de poids aux charges légales » : actualisation des références du Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers et du Code de la sécurité routière.</p>
	DN 002B et DN 002C	Déc. 2008 Avril 2009	DN 002B à DN 002D	Déc. 2008 Déc. 2009	<p>DN 002C : retrait du grisé pour localiser le sous-secteur.</p> <p>DN 002D : nouveau dessin normalisé pour illustrer la signalisation d'une zone de vitesse à l'intérieur d'un secteur</p>
	DN 007 et DN 008	Déc. 2005	DN 007 et DN 008	Déc. 2005 Déc. 2009	<p>DN 007 : retrait du marquage dans les voies où la manœuvre répond aux attentes des usagers.</p>

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i à vi	Déc. 2008	i à vi	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2006 Déc. 2008	1 et 2	Déc. 2009	Section 3.2 « Références » : actualisation des références. Section 3.4 « Localisation des panneaux de danger » : correction d'une coquille au tableau 3.4-1.
	5 et 6.1	Déc. 2005 Déc. 2006	5 et 6.1	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 3.10 « Préparez-vous à arrêter » : ajout d'un paragraphe introduisant le système de relève des feux.
	9 et 10	Déc. 2004	9.1 à 10	Déc. 2009	Section 3.15 « Virages » : ajout du titre de la sous-section 3.15.1 « Virages » et ajout de la sous-section 3.15.2 « Renversement de camion ».
	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2008	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 3.21 « Intersection » : amélioration graphique et ajout d'information sur les intersections rapprochées. Section 3.23 « Limitation de hauteur » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.
	21 et 22	Déc. 2007 Déc. 2008	21 et 22	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 3.34.1 « Conditions justifiant l'installation des panneaux de passage » : correction d'un numéro de section.
	27 et 28	Déc. 2004 Déc. 2007	27 et 28	Déc. 2009	Section 3.34.9 « Passage pour animaux de ferme » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière. Section 3.36 « Balises de danger » : correction d'une coquille. Section 3.37 « Délinéateurs » : correction de la surface réfléchissante minimale.
	33 et 34	Déc. 2008	33 et 34	Déc. 2009	Section 3.46 « Poudrerie » : ajout d'un texte sur le système de relève des feux et correction de coquilles. Section 3.47 « Brouillard » : ajout d'un texte sur le système de relève des feux et correction de coquilles. Section 3.49 « Vol à basse altitude » : modification de la mise en page.
4	i à vi	Avril 2009	i à vi	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2006	1 et 2	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 4.2 « Références » : actualisation des références. Section 4.3.2 « Travaux de très courte durée » : correction du numéro du tableau.



Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	17 à 18.3	Déc. 2006	17 à 18.3	Déc. 2006 Déc. 2009	Section 4.19.1 « Endroit temporairement fermé à la circulation » : ajout du panneau T-80-11 « Entrée barrée » et modification de la mise en page. Section 4.19.2 « Accès au chantier » : ajout de précisions sur la localisation et les conditions d'utilisation du panneau T-170-4 et modification du visuel de ce panneau.
	23 à 26	Déc. 2004	23 à 26	Déc. 2004 Déc. 2009	Section 4.29 « Dégagement horizontal » : modification de la hauteur de la décimale dans le panneau T-180. Section 4.34.1 « Caractéristiques du signaleur » : actualisation de la référence de la norme CAN/CSA-Z96.
	35 et 36	Déc. 2007	35 et 36	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 4.41 « Congestion » : modification de la hauteur de la décimale dans le panneau T-240.
	43 à 46.2	Déc. 2006 Déc. 2007	43 à 46.2	Déc. 2006 Déc. 2009	Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : ajout du panneau T-80-11 et modification du visuel des panneaux T-170-4, T-180, T-D-190-1, T-D-190-2 et T-240.
	TCD 057 et TCD 058	Déc. 2008	TCD 057 et TCD 058	Déc. 2008 Déc. 2009	TCD 058 : amélioration graphique.
	TCD 083 et TCD 084	Déc. 2007	TCD 083 et TCD 084	Déc. 2007 Déc. 2009	TCD 083 : correction du positionnement du panneau T-60.
	TLD 005 et TLD 006	Déc. 2005	TLD 005 et TLD 006	Déc. 2005 Déc. 2009	TLD 006 : ajout des numéros de notes 1 et 2 sur le dessin normalisé.
	TLD 011 et TLD 012A	Déc. 2005	TLD 011 et TLD 012A	Déc. 2005 Déc. 2009	TLD 011 : remplacement du panneau T-245-P-3 « X km » par le panneau T-245-P-2 « XXX m ».
	TLDU 033 et TLDU 034	Déc. 2005	TLDU 033 et TLDU 034	Déc. 2005 Déc. 2009	TLDU 034 : correction du positionnement du panneau T-D-130-1.
	5	i à viii	Avril 2009	i à viii	Déc. 2009
1 et 2		Déc. 2007 Déc. 2008	1 et 2	Déc. 2009	Section 5.2 « Références » : actualisation des références. Section 5.3 « Définitions » : correction d'une coquille dans la définition de « Municipalité ».
11 et 12		Déc. 2007	11 et 12	Déc. 2007 Déc. 2009	Figure 5.4–3 : correction d'une coquille.
19 à 20		Déc. 2007	19 à 20.2	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 5.4.3.4 « Tarification du péage électronique » : nouvelle section et modification de la mise en page.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	23 à 26	Déc. 2007 Déc. 2008	23 à 26	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>Section 5.4.4.1 « Éléments figurant sur le panneau » :</p> <ul style="list-style-type: none"> D. Autres pictogrammes : ajout du paragraphe c) introduisant le pictogramme du péage (I-421); F. Autres messages : ajout de précisions quant au respect de l'aspect visuel des panneaux que l'on désire jumeler au panneau de destination et modification du visuel à la figure 5.4–6. <p>Section 5.4.4.2 « Disposition des éléments sur les panneaux » : retrait d'un visuel à la figure 5.4–7a.</p>
	35 à 38	Déc. 2007 Déc. 2008	35 à 38	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>Section 5.5.3.3 « Nom d'autoroute » :</p> <ul style="list-style-type: none"> modification du visuel du panneau I-190; remplacement de la fleur de lys par le logo Québec drapeau; ajout de la possibilité d'insérer une image représentative de la dénomination officielle de l'autoroute. <p>Section 5.5.3.4 « Nom de route » : remplacement de la fleur de lys par le logo Québec drapeau dans le visuel du panneau I-195.</p> <p>Section 5.5.5.1 « Limite provinciale » : correction du numéro de téléphone dans le visuel du panneau I-150-2.</p> <p>Section 5.5.5.2 « Entrée de région touristique » : correction du numéro de téléphone dans le visuel du panneau I-150-3.</p>
	45 à 48	Déc. 2007 Déc. 2008	45.1 à 48	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2009	<p>Section 5.5.14 « Tunnel » : ajout de cette nouvelle section et modification de la mise en page.</p> <p>Section 5.6.2.2 « Équipements de santé » : ajout du point C. « Centre hospitalier universitaire vétérinaire » et du panneau I-280-3 et modification de la mise en page.</p>
	53 à 58	Déc. 2007 Déc. 2008	53 à 58	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>Section 5.6.5 « Lieu d'enfouissement sanitaire » : modification du visuel du panneau I-360.</p> <p>Section 5.6.7 « Autres équipements municipaux » : ajout du visuel du panneau I-370-15 « Terrain de soccer intérieur ».</p> <p>Déplacements des figures 5.6–1 et 5.6–2.</p>

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	61.1 à 62	Déc. 2007 Avril 2009	61.1 à 62	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>Section 5.7.4 « Bouton d'appel de feux pour piétons ou pour cyclistes » : modification du titre de la section (auparavant « Détecteur de piétons ou de cyclistes ») et modification du nom et du visuel des panneaux I-395.</p> <p>Section 5.7.11 « Fréquence radio » : modification de la hauteur de la décimale dans le panneau I-416 et modification de la mise en page.</p> <p>Section 5.7.13 « Service d'information en transport – 511 » : ajout d'une nouvelle section et du panneau I-414.</p> <p>Section 5.7.14 « Péage » : ajout d'une nouvelle section, de la figure 5.7-1 et du panneau I-421.</p>
	65 à 68	Déc. 2007 Déc. 2008	65 à 68	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>Section 5.8.1.2 « Réserves, parcs et refuges fauniques » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A. Réserve faunique : actualisation de la référence de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et correction du panneau I-460-4; • C. Parc : actualisation de la référence de la Loi sur les parcs nationaux du Canada. • E. Parc marin : actualisation de la référence de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.
	71 et 72	Déc. 2008	71 et 72	Déc. 2008 Déc. 2009	<ul style="list-style-type: none"> • E. Parc marin : actualisation de la référence de la Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.
	DN 027 à DN 030	Déc. 2005 Déc. 2008	DN 027 à DN 030	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 028A au DN 030 : correction du visuel du panneau I-150-3.
	DN 037 et DN 038	Déc. 2005 Déc. 2007	DN 037 et DN 038	Déc. 2007 Déc. 2009	DN 038 : correction du numéro de la figure dans la note.
	DN 045 et DN 046	Déc. 2005	DN 045 et DN 046	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 046 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.
	DN 049 et DN 050	Déc. 2005	DN 049 et DN 050	Déc. 2009	DN 049 et DN 050 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau et de Montréal (Centre-Ville) par Montréal (CENTRE-VILLE).
	DN 053 à DN 058	Déc. 2005	DN 053 à DN 058	Déc. 2005 Déc. 2009	DN 054 et DN 055 : remplacement de Tunnel L.-H.-La Fontaine par Pont-tunnel L.-H.-La Fontaine.
					DN 056 : remplacement de Tunnel L.-H.-La Fontaine par Pont-tunnel L.-H.-La Fontaine et de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.
					DN 057 et DN 058 : remplacement de Hull/Ottawa par Ottawa/Gatineau.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 067 et DN 068	Déc. 2005	DN 067 et DN 068	Déc. 2009	<p>DN 067 :</p> <ul style="list-style-type: none"> retrait d'Aylmer et de Gatineau; retrait de l'écusson de la route 148 Ouest sur certain panneau; remplacement de Hull (CENTRE-VILLE) par Gatineau (CENTRE-VILLE); ajout de Gatineau (CENTRE-VILLE). <p>DN 068 : remplacement de Hull par Gatineau.</p>
	DN 071 et DN 072	Déc. 2005	DN 071 et DN 072	Déc. 2009	<p>DN 071 : remplacement de Sherbrooke par Rue King Ouest.</p> <p>DN 072 : remplacement de Thetford Mines par Sherbrooke CENTRE-VILLE Lac-Mégantic et ajout de Québec.</p>
	DN 077 à DN 084	Déc. 2005	DN 077 à DN 084	Déc. 2009	<p>DN 077 : ajout de (CENTRE-VILLE) après Québec.</p> <p>DN 078 :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement de Ste-Anne-de-Beaupré Chicoutimi par Saguenay; retrait de l'écusson de la route 540; retrait de l'écusson de la route 573. <p>DN 079 :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement de Chicoutimi par Saguenay; remplacement de Ste-Anne-de-Beaupré Chicoutimi par Québec (CENTRE-VILLE); remplacement de Val-Bélair par Shannon. <p>DN 080 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay et ajout de l'indication de l'aéroport Jean-Lesage.</p> <p>DN 081 et DN 082 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay.</p> <p>DN 083 : remplacement de Chicoutimi par Saguenay et ajout de l'écusson de la route 175.</p> <p>DN 084 :</p> <ul style="list-style-type: none"> remplacement de Québec (Centre-ville) par Québec (CENTRE-VILLE); inversion de Pont Pierre-Laporte et de Montréal; ajout de l'indication de l'aéroport Jean-Lesage; retrait de l'écusson de la route 440 Ouest.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	i à v	Déc. 2008	i à v	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2005	1 et 2	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 6.2 « Références » : actualisation des références.
	DN 041A à DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2007	DN 041A à DN 042	Déc. 2005 Déc. 2006 Déc. 2009	DN 041B et DN 041C : ajout d'une distance maximale de 25 km dans la note 2.
7	i à iv	Déc. 2008	i à iv	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2007	1 et 2	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 7.2 « Références » : actualisation des références.
	13 et 14	Déc. 2007	13 et 14	Déc. 2007 Déc. 2009	Section 7.9.8 « Passage étroit » : correction du numéro du panneau D-1-P.
	41 et 42	Déc. 2007	41 et 42	Déc. 2007 Déc. 2009	Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : correction du numéro du panneau D-1-P.
	47 et 48	Déc. 2007	47 et 48	Déc. 2007 Déc. 2009	Annexe F « Liste des panneaux de signalisation utilisés pour les voies cyclables » : correction du numéro du panneau I-235-P et mise à jour du nom et du visuel des panneaux I-395.
8	i à ix	Déc. 2008	i à ix	Déc. 2009	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	Déc. 2005 Déc. 2008	1 à 4	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.2 « Références » : actualisation des références. Section 8.3 « Définitions » : <ul style="list-style-type: none"> • mise à jour des définitions; • ajout de la définition de « Système de relève »; • modification de la figure 8.3–2.
	7 et 8	Déc. 2005	7.1 à 8	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.4.5 « Système de relève » : ajout de cette section et ajustement de la mise en page.
	29 et 30	Déc. 2005	29 et 30	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.2.1 « Formes et dimensions des lentilles » : ajout du titre de la section 8.5.2.5. Section 8.5.2.2 « Écran de visibilité » : remaniement du texte de la section et précision sur la largeur minimale de la bande.
	33 à 36	Déc. 2005	33 à 36	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.2.8 « Visibilité des têtes de feux en amont du carrefour » : actualisation de la référence du Code de la sécurité routière.
					Section 8.5.3.2 « Modes d'utilisation » : introduction en complément à la norme sur le redémarrage automatique des feux.

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	43 à 46	Déc. 2005	43 à 46	Déc. 2005 Déc. 2009	Section 8.5.3.5 « Feux de circulation près d'un passage à niveau » : ajout d'un texte sur les systèmes de relève des feux. Section 8.5.3.7 « Feux de circulation utilisés pour le contrôle des voies » : correction d'une coquille. Section 8.5.3.8 « Feux de circulation installés à un passage pour piétons entre deux intersections » : ajout du titre de la section 8.5.1.4 et remplacement du terme « détecteur de piétons » par « bouton d'appel de feux pour piétons ». Section 8.5.3.9 « Avertisseur d'un système de préemption pour les véhicules incendie » : nouvelle section.
	51 et 52	Déc. 2005 Déc. 2006	51 et 52	Déc. 2009	Section 8.6.2.2 « Installation des feux clignotants » : correction de coquilles. Section 8.7.2 « Installation des feux d'utilisation des voies » : ajustement de la mise en page. Section 8.7.3 « Utilisation des feux d'utilisation des voies » : ajout d'un texte sur les systèmes de relève des feux.
	57 et 58	Déc. 2005 Déc. 2007	57 à 58.2	Déc. 2009	Section 8.8.5.3 « Boutons d'appel de feux pour piétons » : <ul style="list-style-type: none">• remplacement du terme « détecteur de piétons » par « bouton d'appel de feux pour piétons »;• ajout de précisions et de la figure 8.8–3 sur l'emplacement du bouton d'appel sur le fût en fonction de la position du passage pour piétons;• ajout de précisions sur le mode de fonctionnement des feux pour piétons et de la présence de détecteurs de piétons.
	61 à 68	Mars 2006	61 à 68	Mars 2006 Déc. 2007 Déc. 2009	Section 8.9.5 « Boutons d'appel » : ajout d'une référence à la figure 8.8–3. Section 8.10 « Feux pour cyclistes » : correction d'une coquille. Section 8.14.2 « Installation des feux de réglementation du stationnement » : ajout des dimensions du symbole d'interdiction et de la lettre « P ».

Mise à jour n° 72 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2009

16^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	DN 019 à DN 022	Déc. 2005	DN 019 à DN 022	Déc. 2005 Déc. 2009	<p>Section 8.16.1 « Types de PMV et dimensions » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • clarification des types de panneaux à messages variables; • passage en complément à la norme de l'information sur la bordure rétro réfléchissante; • ajustement des types dans le tableau 8.16-1. <p>Section 8.16.2.1 « Installation au-dessus de la chaussée » : correction d'une coquille.</p> <p>Section 8.16.2.3 « Distance de visibilité et de lisibilité » : ajustement des types dans le tableau 8.16-2.</p> <p>Section 8.16.3.1 « Caractéristiques du lettrage » : ajustement des types dans le tableau 8.16-3.</p> <p>Section 8.16.3.2 « Espacement » : amélioration du tableau 8.16-4.</p> <p>DN 020 : correction à la ligne « E » du tableau.</p> <p>DN 021 : remplacement du panneau « Bouton d'appel de feux pour piétons ou pour cyclistes » par le bon visuel.</p>
	DN 025 et DN 026	Déc. 2005 Déc. 2007	DN 025 et DN 026	Déc. 2007 Déc. 2009	<p>DN 025 : ajout du visuel du feu de stationnement réglementé avec diodes électroluminescentes.</p>